

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 26 MARS 2025, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Madame Maud Allaire	Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Vice-Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Déléguée de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Madame Chantal Lemieux	Directrice secrétaire-trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 février 2025;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 12 février 2025;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauche

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.2 Départs volontaires
- 5.3 Embauche – Directeur secrétaire-trésorier
- 6. Administration et finances – Résolution;
 - 6.1 Norme comptable pour le secteur public SP3400 Revenus – Recommandation du CE
 - 6.2 Contrat avec Emergensys – Renouvellement
 - 6.3 Demande de prix 2025-R-063 pour l'achat de deux (2) motos BMW 2026 R1300 RT-P
 - 6.4 Adoption de la liste des comptes à payer
- 7. Avis de motion – Projets de règlements;
 - 7.1 Règlement 57 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et dépôt du - projet de règlement
- 8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance – Lettre de l'Association canadienne des chefs de police – exemption des tarifs liés à la sécurité publique
 - 8.2 États financiers au 31 décembre 2024
 - a) Présentation et analyse d'écart
 - b) Sommaire de l'information financière au 31 décembre 2024
 - 8.3 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.4 Tableau des effectifs
- 9. Varia;
- 10. Période de questions;
- 11. Clôture de la séance.

POINT 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16 :31 heures.

CA-25-2891 POINT 2 RÉSOLUTION Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en y ajoutant le point suivant :

- 6.5 Demande de prix 2025-R-052 pour l'achat de deux (2) moteurs hors-bord Mercury Seapro 225;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-25-2892 **POINT 3**
RÉSOLUTION
Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 février 2025

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2025;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 février 2025 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2893 **POINT 4**
RÉSOLUTION
Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 12 février 2025

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 12 février 2025;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 12 février 2025;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 12 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2894 **POINT 5**
RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

POINT 5.1
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents auxiliaires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une analyste en renseignements criminels surnuméraire;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications au CCU surnuméraires;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes d'agents auxiliaires, a retenu les candidatures de :

- Zachary Lavoie
- Emrick Brault
- Thomas Deschamps

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste d'une analyste en renseignements criminels surnuméraire, a retenu la candidature de :

- Justine Noël-Loiselle

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de préposés aux communications au CCU surnuméraires, a retenu les candidatures de :

- Stéphanie Laforest
- Andrew Antunes
- Karyanne Gendron-Pinard

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 11 mars 2025, à titre d'agents auxiliaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Zachary Lavoie
- Emrick Brault
- Thomas Deschamps

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 13 mars 2025, à titre d'analyste en renseignements criminels surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Justine Noël-Loiselle

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 14 mars 2025, à titre de préposés aux communications au CCU surnuméraires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Stéphanie Laforest
- Andrew Antunes

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 17 mars 2025, à titre de préposée aux communications au CCU surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Karyanne Gendron-Pinard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2895

POINT 5.2
RÉSOLUTION
Départs volontaires

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi d'agents à la patrouille :

- Ian Witty
- Laurence Proulx

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi d'agent auxiliaire :

- William Pedneault

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent à la patrouille et DE LA RENDRE effective au 13 mars 2025 :

- Ian Witty

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agente à la patrouille et DE LA RENDRE effective au 20 mars 2025 :

- Laurence Proulx

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 25 mars 2025 :

- William Pedneault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2896

POINT 5.3
RÉSOLUTION
Embauche – Directeur secrétaire-trésorier

ATTENDU l'annonce de fin de mandat prévue au contrat de Madame Chantal Lemieux, Directrice secrétaire-trésorière pour le 29 mai 2025 ;

ATTENDU qu'un affichage pour le comblement de ce poste a été fait;

ATTENDU que nous avons reçu 17 candidatures et que trois (3) personnes ont été contactées pour une entrevue téléphonique;

ATTENDU que deux (2) personnes ont été retenues pour passer une entrevue en personne;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que le comité de sélection composé de Maud Allaire, Présidente, Martin Dulac, Vice-Président, Marco Carrier, Directeur et Chantal Lemieux, Directrice secrétaire-trésorière, a retenu la candidature de Monsieur Pascal Smith;

ATTENDU le contrat d'emploi à durée déterminée d'une durée de cinq (5) ans soumis à la Présidente;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 28 avril 2025, de la personne suivante, au poste de « Directeur secrétaire-trésorier » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent avec les avantages et conditions prévus au contrat d'emploi à durée déterminée prévoyant notamment une période d'essai de six (6) mois travaillés:

- Monsieur Pascal Smith

D'AUTORISER la signature du contrat d'emploi à durée déterminée par la Présidente, Maud Allaire et le Monsieur Pascal Smith.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-25-2897

POINT 6.1 RÉSOLUTION

Norme comptable pour le secteur public SP3400 Revenus – Recommandation du CE

CONSIDÉRANT la résolution CE-25-3963 adoptée le 12 mars 2025;

ATTENDU les explications données par l'auditeur Monsieur Robert Arbour à la rencontre du Comité Exécutif en date du 12 mars 2025;

ATTENDU que cette norme s'applique aux états financiers se terminant le 31 décembre 2024;

ATTENDU que cette norme a un impact important sur les états financiers se terminant le 31 décembre 2024 notamment quant aux revenus à recevoir;

ATTENDU que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a conclu que cette nouvelle norme avait un impact important pour la Régie;

ATTENDU que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet de répartir les revenus à recevoir sur une période maximale de trois (3) ans;

ATTENDU que la Régie souhaite se prévaloir de cette autorisation;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Madame Mélanie St-Pierre

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de répartir les revenus à recevoir au montant de 2 521 664,00\$ sur une période maximale de trois (3) ans et d'en informer celui-ci;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2898

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Contrat avec Emergensys – Renouvellement

ATTENDU que l'entreprise Emergensys assure le service d'entretien des communications radio et répartition des appels de la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint Laurent depuis la prise en charge;

ATTENDU que les logiciels nécessaires aux communications radio et à la répartition des appels ont été acquis de l'entreprise d'Emergensys;

ATTENDU que l'article 573.2, 9° L.C.V permet à la Régie dans de telles circonstances de déroger aux règles d'adjudication des contrats municipaux puisque l'objet du contrat à renouveler est l'entretien d'équipements spécialisés par le fabricant;

ATTENDU l'expertise de l'entreprise Emergensys et surtout sa connaissance du système de la Régie;

ATTENDU que la Régie, principalement en ce domaine, doit être convaincue que les techniciens et programmeurs de l'entreprise responsables de l'entretien des communications du Centre d'Appels d'Urgence connaissent à la perfection les logiciels pour intervenir rapidement lors de défauts ou de situations d'urgence;

ATTENDU l'article 573.2, 6° L.C.V qui crée une exception au régime d'adjudication des contrats municipaux lorsqu'il s'agit de la fourniture de services dont l'objet « *découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des logiciels, progiciels ou logiciels existants* »;

ATTENDU que le contrat d'entretien liant la Régie et Emergensys a pris fin le 31 décembre 2024;

ATTENDU le dépôt du nouveau contrat proposé lequel prévoit une augmentation de 24%;

ATTENDU le libellé du contrat proposé pour l'année 2025 et ce, pour un coût annuel total de 201 246,75 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise Emergensys Solutions Inc, pour l'année 2025, le contrat d'entretien des systèmes informatiques, communications radio et répartition des appels de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 201 246,75 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Emergensys pour ledit contrat d'entretien;

D'AUTORISER le paiement de cette somme par versements mensuels;

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Madame Chantal Lemieux ou, en son absence, le Responsable des technologies de l'information et des télécommunications, Monsieur Nicolas Azoulay, à signer ledit contrat d'entretien;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2899

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Demande de prix 2025-R-063 pour l'achat de deux (2) motos BMW 2026 R1300 RT-P

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire procéder à l'achat de deux (2) motos BMW R1300 RT-P pour la division gendarmerie;

ATTENDU que la Régie a arrêté son choix sur le modèle R1300 RT-P de la marque BMW étant donné que ce modèle est de loin le plus utilisé car il est léger et facilement manœuvrable en plus d'offrir toutes les fonctionnalités désirées pour ses usages policiers;

ATTENDU que la Régie a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) concessionnaires de motos BMW à savoir :

- BMW Motorrad Montréal (Montréal, Québec)
- Nadon Sport St-Eustache (Saint-Eustache, Québec)
- Performance NC (St-Germain-de-Grantham, Québec)

ATTENDU que trois (3) propositions ont été déposées;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Élise Tremblay, coordonnatrice ressources matérielles, dressant la comparaison des prix soumis;

ATTENDU le rapport de Madame Tremblay recommandant d'octroyer le contrat à « *Performance NC* » pour l'achat desdites motos;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à « *Performance NC* » le contrat pour l'achat de deux (2) motos BMW R1300 RT-P, pour un prix total de 74 310,56 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Chantal Lemieux, ou, en son absence, la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre, à financer deux (2) motos par le fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans, au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2900

POINT 6.4
RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.4 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 736 950,04 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2901

POINT 6.5
RÉSOLUTION

Demande de prix 2025-R-052 pour l'achat de deux (2) moteurs hors-bord Mercury Seapro 225

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire procéder à l'achat de deux (2) moteurs hors-bord Mercury Seapro 225 pour la patrouille nautique de la division de la gendarmerie;

ATTENDU que la Régie a arrêté son choix sur des moteurs de marque Mercury étant donné que les marinas situées sur son territoire et avec lesquelles elle transige sont spécialisées dans les moteurs de cette marque;

ATTENDU que la Régie a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) marinas ainsi que le manufacturier du bateau à savoir :

- Groupe Thomas Marine (Varenes, Québec)
- Mathias Marine (Saint-Mathias-sur-Richelieu, Québec)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Nautic & Art corporation (Manufacturier du bateau)
(Windsor, Québec)

ATTENDU que trois (3) propositions ont été déposées;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Élise Tremblay, coordonnatrice ressources matérielles, dressant la comparaison des prix soumis;

ATTENDU que « *Groupe Thomas Marine* » est le seul parmi les trois (3) fournisseurs qui accepte de reprendre les vieux moteurs de la Régie et qu'il offre également la main-d'œuvre d'installation sans frais en échange de ses vieux moteurs;

ATTENDU le rapport de Madame Tremblay recommandant d'octroyer le contrat à « *Groupe Thomas Marine* » pour l'achat et l'installation desdits moteurs;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à « *Groupe Thomas Marine* » le contrat pour l'achat et l'installation de deux (2) moteurs hors-bord Mercury Seapro 225, pour un prix total de 64 165,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Chantal Lemieux, ou, en son absence, la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre, à financer l'achat et l'installation de deux (2) moteurs hors-bord Mercury Seapro 225 par le fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans, au poste budgétaire numéro 22 210 00 724;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS

CA-25-2902

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 57 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et dépôt du -projet de règlement

Je, Monsieur Daniel Plouffe, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 57 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et dépôt du -projet de règlement ».

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 12 mars 2025 :

Aucune

II. Soumise au Conseil d'Administration du 26 mars 2025 :

- a) 17 mars 2025 Tom Carrique, Président
Association canadienne des chefs
de police
 ► *François-Philippe Champagne,*
 Ministre des finances du
 Canada
 Ministère des Finances
 Canada
 Et David J. McGuinty, Ministre
 de la Sécurité publique
 Sécurité publique Canada
 Re : Exemption des tarifs
 liés à la sécurité publique

POINT 8.2
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Monsieur Robert Arbour, vérificateur externe, fait la présentation des états financiers 2024 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « Sommaire de l'audit » déposé séance tenante.

Il n'y a eu aucun commentaire au terme de la présentation.

La Présidente remercie Monsieur Arbour.

POINT 8.3
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.4
TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9 VARIA

Des discussions ont lieu entre les élus quant aux besoins de la Régie pour les locaux de Sainte-Julie et de Beloeil. Une résolution sera présentée au Comité Exécutif en avril pour résumer les orientations discutées lors de la séance.

POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-25-2903

POINT 11 RÉSOLUTION Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CHANTAL LEMIEUX
Directrice secrétaire-trésorière

MAUD ALLAIRE
Présidente